

GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES :

1. Ne stockez pas de nourriture ou d'ordures dans de vieux réfrigérateurs ou congélateurs. Utilisez plutôt des contenants hermétiques qui sont à l'épreuve des ours.
2. Plutôt que de les placer près de la maison, rangez les poubelles dans un endroit sûr comme un garage ou une remise à l'épreuve des ours. Utilisez des sacs de plastiques dans les poubelles pour camoufler davantage les odeurs. La graisse, les corps gras, le bacon et autres viandes devraient être jetés dans des contenants hermétiques.
3. Nettoyez fréquemment les poubelles et les autres contenants à ordures avec de l'ammoniaque ou des mélanges à base d'eau de javel ou de produit Lysol. Placez des rondelles de camphre dans les poubelles pour masquer les odeurs de nourriture. Des boules-à-mites, des désodorisants et des chiffons imbibés de produit Lysol et d'ammoniaque peuvent aussi être efficaces.
4. Rincez tous les contenants avant de les jeter ou de les mettre au recyclage.
5. Ne laissez pas fonctionner inutilement les hottes de cuisine qui envoient les odeurs à l'extérieur. Assurez-vous de nettoyer régulièrement le filtre du conduit d'aération.
6. Nettoyez la zone de sortie de votre drain si vous n'avez pas de réservoir qui retient les particules d'aliments contenues dans l'eau de vaisselle.
7. Ne laissez pas de couches souillées ou de poubelles à l'extérieur.

Pour plus de renseignements sur la protection contre les ours, l'érection de clôture électrique et la manière d'agir en présence d'un ours, veuillez visiter notre site Web au www.gov.mb.ca/blackbear.

Si des ours rendent l'endroit où vous vivez ou passez vos vacances peu sûr, communiquez avec le bureau de Conservation Manitoba le plus près de chez vous pour obtenir de l'aide.

Numéro de téléphone sans frais du bureau de Conservation Manitoba de votre district :

En cas d'urgence, appelez votre bureau local de la GRC.
Bureau local de la GRC :

Si vous êtes dans l'obligation de tuer un ours pour vous défendre ou protéger votre propriété, vous devez le signaler à une agent ou un agent des ressources naturelles dans les dix jours suivant l'incident.



LES BONNES PRATIQUES – POUR ÉVITER LES OURS, ÉLIMINEZ CE QUI LES ATTIRE

SOYEZ PRUDENTS SUR LE TERRITOIRE DE L'OURS

Les ours noirs ont un appétit insatiable et leur comportement est conditionné par la recherche de nourriture. Le moyen le plus efficace d'éviter leur présence est d'adopter des mesures préventives. Lorsqu'un ours noir devient habitué aux êtres humains et à leur nourriture, son comportement devient problématique et il faut alors le déplacer ou le tuer.

Les objets ou les odeurs qui attirent les ours sont appelés des substances attractives. Si vous êtes dans une région habitée par des ours noirs, vous pouvez faire en sorte qu'un ours ne devienne pas un problème ou un danger en éliminant les substances attractives.

**Protéger
et gérer**
notre avenir

Manitoba 
Bâtir l'avenir

La meilleure façon d'éviter des problèmes avec les ours est d'éviter de les attirer en premier lieu.

Veillez noter que :

- Conservation Manitoba interdit le nourrissage des animaux sauvages, notamment des ours.
- Les agentes et agents des ressources naturelles peuvent ordonner à toute personne de détruire ou de cesser de faire usage de substances attractives pouvant causer un risque pour les personnes ou les animaux. Le fait de ne pas se conformer à un ordre donné par une agente ou un agent des ressources naturelles constitue une infraction en vertu de la *Loi sur la conservation de la faune*.

Si vous avez des problèmes avec les ours noirs, suivez les conseils ci-dessous pour rendre votre lieu de séjour moins attirant.

CE QUI ATTIRE LES OURS NOIRS :

BARBECUES : S'ils ne sont pas entretenus convenablement, les barbecues peuvent attirer les ours. Pour faciliter le nettoyage, utilisez des briquettes de céramique plutôt que des pierres de lave. Retirez les récipients de graisse des barbecues au gaz ou au charbon de bois après chaque utilisation. Allumez le barbecue à feu maximum pendant plusieurs minutes afin de brûler la graisse et les résidus d'aliments. Avant de les laisser à l'extérieur, nettoyez en profondeur les foyers et les grilles du barbecue avec un nettoyant à base d'ammoniaque, afin de masquer les odeurs. Lorsque vous ne vous en servez pas, couvrez le barbecue d'un plastique et rangez-le dans un garage ou un abri sûrs.

ALIMENTS POUR OISEAUX : Enlevez toutes les mangeoires à oiseaux du mois d'avril au mois de novembre. Les oiseaux ont suffisamment de nourriture dans la nature en été et n'ont donc pas besoin de nourriture supplémentaire. Lorsque la nourriture est rare, les ours préfèrent les aliments pour oiseaux à la nourriture qui se trouve dans la nature. Dans les zones où se trouvent des chalets, les aliments pour oiseaux comptent pour plus du tiers de l'ensemble des problèmes liés aux ours. Ne laissez aucun aliment à l'extérieur, afin d'éviter d'attirer des animaux sauvages.

FEU : Ne brûlez pas de déchets. Les restes du feu peuvent attirer les ours.

COMPOSTAGE : Ne préparez pas de compost à moins d'être certains que le site est suffisamment éloigné d'une zone boisée et que cela n'attirera pas les ours. Si vous préparez du compost à partir de plantes, assurez-vous que ce soit fait selon la méthode du compostage à chaud. Ne faites pas de compost au grand air avec de la viande, du poisson, des fruits, des légumes, de la graisse, de l'huile ou des produits laitiers. Si vous y êtes obligés, songez à utiliser la méthode du lombricompostage en intérieur. Pour plus de renseignements, consultez le site Web www.mastercomposter.com.

ARBRES FRUITIERS : Les arbres fruitiers (comme les pommiers, les pruniers, les cerisiers et les chênes) attirent naturellement les ours, surtout au début de l'automne. Les ours peuvent parcourir de grandes distances pour manger les fruits de ces arbres. Si vous ne pouvez tolérer que des ours viennent manger sur votre terrain, vous devriez envisager de remplacer tous vos arbres fruitiers par des arbres indigènes qui ne produisent pas de fruits. Ramassez tous les fruits mûrs dans les arbres et au sol le matin et le soir.

JARDINAGE : Évitez de cultiver un jardin potager. Si vous désirez avoir un potager, des arbres fruitiers, une ruche ou un verger, dressez une clôture électrique appropriée. Cueillez les légumes dès qu'ils sont mûrs et n'utilisez pas de produits à base de sang ou de poisson pour fertiliser votre pelouse ou votre jardin. Déssherbez et tondez votre pelouse. Le gazon et les pissenlits attirent les ours.

ODEURS : À l'exception de l'ammoniaque, du camphre, du nettoyant Lysol et d'autres produits qui dégagent des odeurs aussi fortes, toutes les substances sont considérées par l'ours comme des aliments potentiels, y compris les arômes produits par le compostage, la préparation des aliments et la confection de pâtisseries.

ALIMENTS POUR ANIMAUX DOMESTIQUES : Ne nourrissez pas d'animaux domestiques à l'extérieur. Un bol vide laissé dehors dégage une odeur persistante de nourriture et peut contenir des restes d'aliments. Rangez les aliments pour animaux à l'intérieur dans des contenants hermétiques.

MESURES À PRENDRE SUR UN EMPLACEMENT DE CAMPING :

1. Gardez votre emplacement de camping propre et rangez tout.
2. Évitez de cuisiner, de manger ou de ranger de la nourriture dans votre tente. Ne brûlez pas de restes de nourriture ou de graisse dans un feu en plein air.
3. Si vous disposez d'un véhicule, rangez toute votre nourriture à l'intérieur de façon qu'elle ne soit pas visible.
4. Les personnes qui pratiquent le camping sauvage devraient ranger la nourriture et les ustensiles sales dans des contenants hermétiques afin de minimiser les odeurs.
5. Suspendez la nourriture et les vêtements avec lesquels vous avez cuisinés dans un endroit où ils sont hors de la portée d'un ours, soit à au moins quatre mètres (15 pi) du sol, entre deux arbres, et à une distance suffisante de votre emplacement de camping.
6. Ne jetez pas votre eau de vaisselle aux alentours ou à proximité de votre emplacement de camping.
7. N'utilisez pas de produits cosmétiques qui dégagent de forts parfums et ne gardez pas dans votre tente des produits synthétiques comme des parfums, des déodorants ou du dentifrice.